

ATTESTATION DE VACCINATION CONTRE LE SYNDROME VIRAL HEMORRAGIQUE (RHD)
des lapins (secteur du petit élevage familial)

VALABLE DU/...../..... AU/...../.....



Je, soussigné, Dr. (nom)..... (numéro de l'ordre) :

(adresse).....

déclare par la présente dans ma fonction de vétérinaire agréé que les lapins repris sur cette attestation, sont vaccinés par moi-même à la date du contre le syndrome viral hémorragique au moyen du (indiquer ce qui est valable) :

vaccin inactivé HEBOVAK 88 T, dont la durée de validité est de six mois.

..... , dont la durée de validité est de mois.

numéro du lot : producteur : date de l'échéance :

Ces vaccins sont officiellement admis en Belgique.

Je confirme que tous les animaux étaient en bonne santé, au moment de la vaccination. La vaccination des animaux décrits ci-dessous, est exécutée aujourd'hui au domicile du propriétaire / éleveur :

(nom) : (carte d'éleveur) :

(rue + n°.) : (téléphone) : /

(code postal + commune) :

DESCRIPTION DES LAPINS VACCINES (nombre total :) :

indication des RACES : A = D =

B = E =

C = F =

	race	numéro tatouage	année naiss.	m / f		race	numéro tatouage	année naiss.	m / f		race	numéro tatouage	année naiss.	M / f
1					11					21				
2					12					22				
3					13					23				
4					14					24				
5					15					25				
6					16					26				
7					17					27				
8					18					28				
9					19					29				
10					20					30				

(GDC / 01-05-2009)

www.a-bassecour.be

Fait le : Date :

Signature :

Cachet :

!Sur le verso de cette attestation vous trouvez,le cas échéant,un relevé supplémentaire d'animaux vaccinés également ce jour !

FEDERATION NATIONALE DES ELEVEURS D'ANIMAUX DE BASSE-COUR asbl (Belgique)

Secr. Geert De Clercq, Klemhoutstraat 99 - 9620 Zottegem - Tél. 09/361.17.12 Fax 09/256.50.88 E-mail: LFN1992@hotmail.com

**ATTESTATION DE VACCINATION CONTRE LE SYNDROME VIRAL HEMORRAGIQUE (RHD)
des lapins (secteur du petit élevage familial)**

!! Cette page n'est pas valable sans le recto correspondant de l'attestation établie !!

	race	numéro tatouage	année naiss.	m / f		race	numéro tatouage	année naiss.	m / f		race	numéro tatouage	année naiss.	m / f
31					41					51				
32					42					52				
33					43					53				
34					44					54				
35					45					55				
36					46					56				
37					47					57				
38					48					58				
39					49					59				
40					50					60				
61					71					81				
62					72					82				
63					73					83				
64					74					84				
65					75					85				
66					76					86				
67					77					87				
68					78					88				
69					79					89				
70					80					90				
91					101					111				
92					102					112				
93					103					113				
94					104					114				
95					105					115				
96					106					116				
97					107					117				
98					108					118				
99					109					119				
100					110					120				